

Denis Le Guen et Mike Doche, élus Président et Vice-Président de la Commission paritaire régionale d'Opco EP en Bretagne

Dans le cadre de la nouvelle mandature d'Opco EP 2023-2027, après l'installation du nouveau Conseil d'administration, c'est au tour des Commissions Paritaires Régionales (CPR) d'être renouvelées.

Denis Le Guen (CPME) et Mike Doche (CGT-FO) deviennent respectivement Président et Vice-Président de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP dans la région Bretagne. Ils succèdent à David Bréhé (CGT) et Julien Marsac (U2P), dont le bilan et le travail accompli au cours de la précédente mandature ont été unanimement salués.



Denis Le Guen, Président de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP en Bretagne

Ancien consultant en Ressources Humaines, spécialisé dans le retour à l'emploi, après une carrière dans la Marine Nationale, Denis Le Guen est à la tête d'une entreprise familiale d'élevage de chevaux de compétitions depuis 10 ans. Il représente la CPME à l'instance paritaire de Pôle emploi Bretagne depuis 15 ans et Conseiller Prud'homal depuis 8 ans. Au cœur de ses préoccupations, l'amélioration du financement de la formation professionnelle, qui constitue selon lui un enjeu à construire paritairement. Il souhaite, à travers son mandat, faciliter l'accès aux dispositifs pour atteindre deux objectifs : former les salariés pour développer leur employabilité et

rendre les entreprises compétitives par la voie de la formation

Mike Doche, Vice-Président de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP en Bretagne

Diplômé d'un BTS agencement, Mike Doche a débuté sa carrière dans différents cabinets d'architecte et de maîtrise d'œuvre. Désireux d'exercer un métier plus proche de la terre, il se réoriente et occupe aujourd'hui un poste de responsable dans un magasin agricole. Engagé syndicalement depuis de nombreuses années, il occupe plusieurs mandats régionaux dans des organisations en lien avec l'emploi et la formation : Opco EP, Transition Pro et CPRIA. Il est également membre du Conseil d'Administration de la CAF du Finistère. Il souhaite réaccorder ses lettres de noblesses à l'apprentissage, relayer les envies des jeunes, redonner du sens aux salariés.



Composition de la CPR :

Dix-sept Commissions Paritaires Régionales (CPR) contribuent à l'activité de l'Opco des Entreprises de Proximité, au plus près des 306 bassins d'emploi, dans toutes les régions, y compris en Outre-mer. Depuis leur création en 2021, les CPR jouent pleinement leur rôle d'expérimentation et de déclinaison territoriale des priorités portées par les branches professionnelles et par le Conseil d'administration d'Opco EP. Elles proposent chaque année des **Plans d'Action Régionaux (PAR)** permettant de faire émerger une diversité de projets de terrain.

Placées sous l'autorité du Conseil d'Administration d'Opco EP, **les CPR remplissent plusieurs missions, notamment :**

- **Relayer et garantir la déclinaison des politiques emploi/formation** des branches représentées par Opco EP au plan local et auprès des partenaires institutionnels ;
- **Conforter le rôle essentiel des partenaires sociaux territoriaux** pour répondre aux enjeux territoriaux ;
- **Suivre la réalisation des objectifs** quantitatifs et qualitatifs d'activité, et s'assurer à ce titre de la qualité du service de proximité, en veillant à ce que les entreprises disposent sur tous les territoires d'interlocuteurs proches et/ou identifiables ;
- **Contribuer à l'étude et à la détection des besoins de formation et de qualification dans les territoires ;**
- **Impulser l'expérimentation et l'innovation régionale ;**
- **Développer les partenariats et la recherche de co-financements.**

« Mon rôle de Président, je l'envisage plutôt comme celui d'un animateur qui a pour mission de faciliter l'expression de chacun et faire émerger les idées des membres de la commission, qu'il soit représentant de syndicat salarié ou patronal. Je souhaite que nous puissions être le relais des salariés et entreprises du territoire pour imaginer des actions concrètes, en cohérence avec les orientations d'Opco EP, et les proposer au Conseil d'Administration National. » **Denis Le Guen (CPME) Président de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP en Bretagne.**

« A travers mon mandat de Vice-Président, je souhaite tout d'abord représenter et faire valoir le point de vue des 15-35 ans au sein des institutions et défendre l'emploi des salariés. Ensuite, face à l'évolution des métiers, aux innovations technologiques, aux mutations sociétales et aux crises récurrentes, je constate que notre société doit faire face à des défis permanents. Il nous revient donc à nous, acteurs de l'apprentissage et de la formation, de nous adapter et d'accompagner nos entreprises, leurs salariés et leurs apprentis. La formation doit constituer à mon sens une réponse efficace à ces défis multiples. » **Mike Doche (CGT-FO) Président de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP en Bretagne.**

A propos de l'OPCO des Entreprises de proximité

Né de l'accord constitutif interprofessionnel signé par la CPME, l'U2P et 5 confédérations syndicales de salariés, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO, l'Opérateur de compétences des Entreprises de Proximité (Opco EP) est un des principaux acteurs dans l'écosystème de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

L'Opco EP apporte un appui technique aux 53 branches professionnelles et à l'interprofession de son champ de compétences, couvrant un total de 402 000 entreprises et 3 millions de salariés, en matière de Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC), de création de certifications professionnelles et de définition des niveaux de prise en charge des contrats en alternance.

Il assure également le financement des dispositifs d'alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation et promotion ou reconversion par l'alternance - « Pro A »). S'appuyant sur son maillage territorial (95 implantations partout en France, y compris dans les départements et régions d'Outre-mer), l'Opco EP accompagne les petites et moyennes entreprises dans l'analyse et la définition de leurs besoins en matière de formation professionnelle au regard des mutations économiques de leur secteur. Éclaireur sur les mutations de l'emploi, l'Opco EP conduit également une mission d'observation afin de permettre aux branches, aux entreprises et aux salariés d'anticiper les transformations à venir.

opcoep.fr

Présidente : Aline Mougenot

Vice-présidente : Céline Schwebel

Directeur général : Arnaud Muret

Contacts presse :

Contact presse Opco EP :

Eloïse Dufour, directrice de la Communication : 06 25 10 07 68 - eloise.dufour@opcoep.fr

Contact presse Agence Diffusis :

Frédéric Vincent : 06 29 27 69 48 - frederic@diffusis.com